



CC Nebbiu - Conca d'Oro (Siren : 200073120)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Oletta
Arrondissement	Calvi
Département	Haute-Corse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Claudy OLMETA

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Casa Communa
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	20232 OLETTA
Téléphone	04 95 39 01 09
Fax	04 95 39 07 59
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 774
Densité moyenne	19,98

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
2B	Barbaggio (212000293)	324
2B	Farinole (212001093)	241
2B	Murato (212001721)	573
2B	Oletta (212001853)	1 816
2B	Olmeta-di-Tuda (212001887)	550
2B	Patrimonio (212002059)	889
2B	Piève (212002307)	114
2B	Poggio-d'Oletta (212002398)	226
2B	Rapale (212002570)	165
2B	Rutali (212002653)	471
2B	Saint-Florent (212002984)	1 707
2B	San-Gavino-di-Tenda (212003016)	59
2B	Santo-Pietro-di-Tenda (212003149)	339
2B	Sorio (212002877)	140
2B	Vallecalle (212003339)	160

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
Gestion et aménagement des espaces naturels et sensibles du territoire. Mise en oeuvre d'un programme de remise en état des cours d'eau. Action de prévention contre les incendies : élaboration d'une politique intercommunale de prévention des incendies avec validation des orientations à l'échelle communautaire, mise en place et gestion de l'ensemble des ouvrages de protection des forêts contre les incendies décrits dans le Plan de Protection des Forêts et des Espaces Naturels contre l'Incendie (PPFENI) et proposés dans le Plan Local de Prévention Incendie du Nebbiu (PLPI) : zone d'appui à la lutte, pistes DFCI, points d'eau.
Sanitaires et social

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Réhabilitation, construction et entretien des équipements sportifs.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Mise en place d'une politique d'incitation à la promotion du patrimoine</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>Elaboration d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement.</i>
- Etudes et programmation <i>Elaboration d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Gestion de la route de la plaine orientale reliant la D62 à la départementale d'Oletta à Santo Pietro di Tenda.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Actions en faveur du développement touristique communautaire : organisation et promotion de l'offre touristique après inventaire des équipements et infrastructures ainsi que des richesses naturelles, culturelles et historiques du territoire. o Mise en place d'une politique d'incitation à la création et au développement de gîtes touristiques, chambres et tables d'hôtes, meublés de tourisme. o Création et gestion des sentiers de randonnées avec maillage de l'ensemble du territoire communautaire. o Création d'un site Internet et de supports d'information. o Mise en œuvre d'une signalétique commune. Création d'un office de tourisme</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Elaboration d'un plan de développement des technologies de l'information et de la communication.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
2B	SM du grand site de Conca C'Oru, vignoble de Patrimonio, Golfe de Saint Florent (200078657)	SM ouvert	7 774
2B	SM pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC) (200009827)	SM fermé	329 021

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)